

### Fonctionnement hiérarchique

Sites comprenant plusieurs installations  
 Localisation de la commune  
 Types de sites concourus  
 Cadastres autorisés ayant reçu plus de 500 000 tonnes en 2018

### Types de déchets principaux

- Collectes sélectives des ménages (CS)
- Déchets d'activités économiques (DAE)
- Bâtiments et travaux publics (BTP)
- Autres
- Déchets dangereux
- Ordures ménagères résiduelles (OMR)
- Terre d'emballage
- Déchets verts
- Biodéchets avec SPAS
- Biodéchets sans SPAS
- Produits agricoles

### Types d'installations

Type • nombre •

#### Points d'appui / Centres de tri

- Centre de tri • 90 •
- Transit • 90 •
- Point d'appui sur plate-forme d'approvisionnement en matériaux • 88 •
- Déchèterie • 192 •
- Déchèterie publique réservée aux ménages • 71 •
- Déchèterie publique acceptant les ménages et les professionnels • 104 •
- Déchèterie professionnelle • 15 •

#### Traitements biologiques

- Plate-forme de compostage • 42 •
- Installation de méthanisation • 20 •

#### Installations de gestion des déchets résiduels

- Usine d'incinération de déchets non dangereux (UIDND) • 18 •
- Installation de maturation et élaboration des mâchères (IME) • 6 •
- Installation de stockage de déchets non dangereux (ISDND) • 9 •

#### Installations dédiées aux déchets du BTP

- Installation de concassage fibres • 81 •
- Installation de stockage de déchets inertes (SDI) • 15 •
- Ramassage de carrières • 39 •
- Réception de terres 3-N • 16 •
- Recyclage de déchets du BTP • 3 •
- Recyclage pâte • 2 •
- Recyclage de baux de béton • 1 •
- Traitements de déchets du BTP • 65 •
- Traitement aux larves hydrocarbonées (centrales d'enrobage) • 25 •
- Traitement de terres inertes aux larves • 31 •
- Traitement de terres polluées • 9 •

#### Installations dédiées aux déchets dangereux

- Accueil de l'amiante • 31 •
- Usine d'incinération de déchets dangereux • 2 •
- Usine d'incinération de DASRI / Pré-traitement de déchets d'activités de soins à risques infectieux • 5 •
- Installation de stockage de déchets dangereux (ISDD) • 2 •
- Traitement physico-chimique de déchets dangereux • 8 •
- Valorisation de déchets dangereux • 10 •
- Transit, remise en état ou traitement de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) - données au 01.01.2013 • 80 •

#### Occupation du sol

- Espace urbain
- Espace rural
- Espaces naturels et boisés


#### Limites administratives

- Limite de département
- Limite de commune

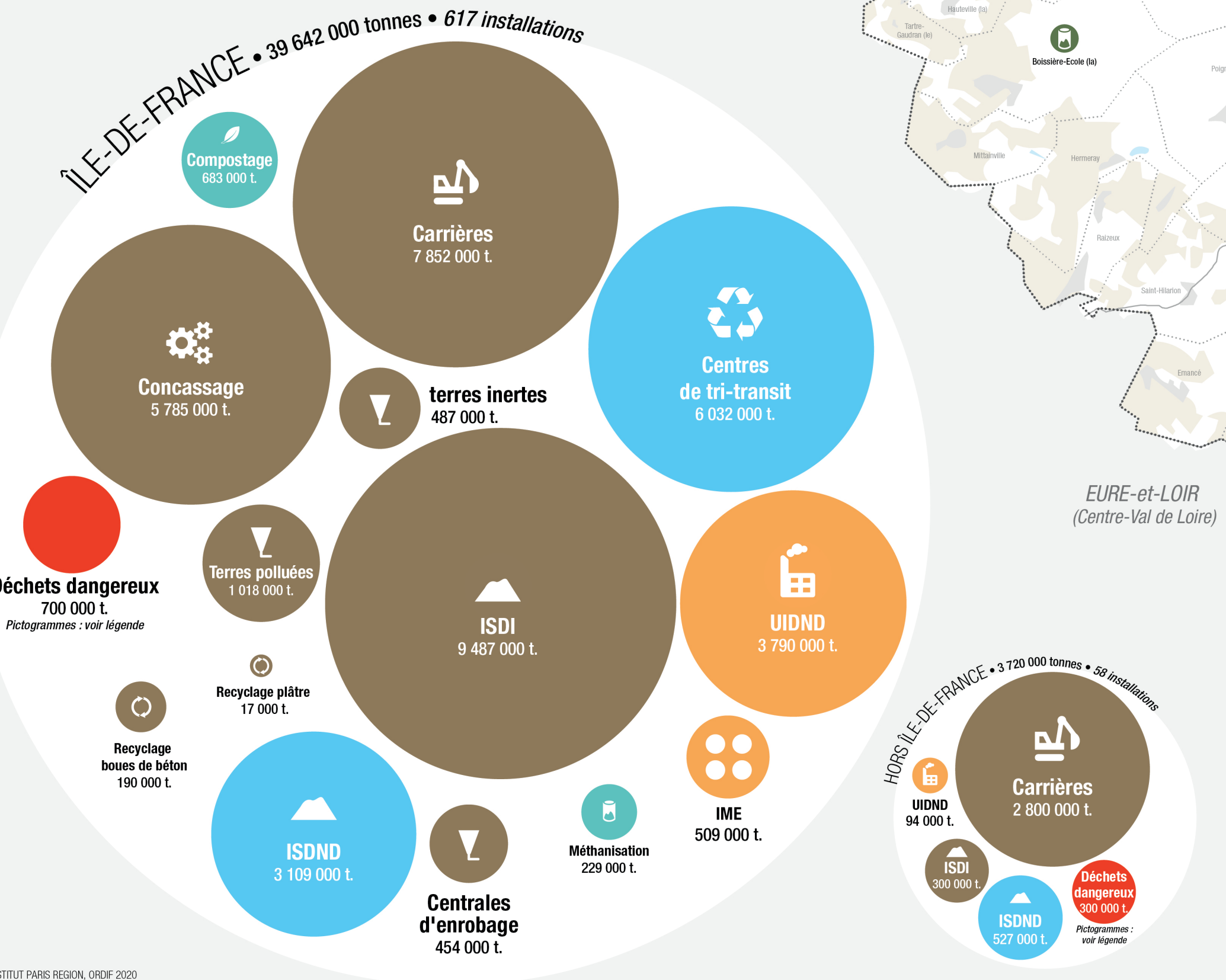
#### Réseau routier

- Route principale
- Route départementale

0 5 km  
 © L'INSTITUT PARIS REGION, ORFIP 2020  
 Source : L'Institut Paris Région, ORFIP 2020



## QUANTITÉ DE DÉCHETS TRAITÉS EN 2018 OU DERNIÈRES DONNÉES CONNUES



## LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES DÉCHETS EN ÎLE-DE-FRANCE

La Région Île-de-France est en charge du Plan Régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD), document de planification stratégique qui définit de manière opérationnelle et adaptée aux spécificités régionales, les objectifs nationaux et européens de prévention, de recyclage et de valorisation des déchets.

Après une large concertation, le PRPGD Île-de-France a été approuvé en novembre 2019. Il est aujourd'hui opposable et il implique en outre par l'ensemble des acteurs franciliens.

La Région assure la compétence de coordination, animation, d'accompagnement et de suivi de l'attribution des objectifs régionaux et des plans d'action inscrits au PRPGD.

En matière de suivi, la Région a confié à ORFIP, département déchets de l'Institut Paris Région, les travaux d'observation nécessaires à l'évaluation et au maintien au sein du PRPGD.

L'ORFIP réalise en collaboration avec les acteurs du secteur et l'État, les enquêtes nécessaires à l'actualisation de l'état du parc des installations. Cette mission d'observation est mise en œuvre avec l'appui de ADEME.

Conformément au code de l'environnement, le chapitre II du PRPGD est consacré à l'analyse et à la vision prospective à 2025 et 2031 du parc des installations franciliennes. Les décisions prises en application du régime des DPE (installations classées pour l'environnement) par les services de l'État doivent être compatibles avec le plan.

Les grands orientations en matière d'évolution du parc des installations du PRPGD sont :

- Doubler l'offre de réemploi, réparation, réutilisation ;
- Généraliser le maillage des points de collecte pour les ménages et les professionnels et innover pour un service plus performant ;
- Moderniser, moderniser et optimiser les centres de tri-transit pour atteindre et dépasser les objectifs de recyclage ;
- Renforcer le compostage et la méthanisation en lien avec l'obligation de généralisation de tri à la source de biodéchets pour assurer le retour au sol de la matière organique ;
- Faire évoluer le parc des incinérateurs en complémentarité avec les nouvelles filières de valorisation énergétique ;
- Développer les filières de réemploi/recyclage des déchets de chantiers pour dépasser l'objectif de 75 % de valorisation en 2025 et 85 % en 2031 ;
- Diviser par deux le stockage des déchets non dangereux et limiter celui des déchets inertes ;
- Appliquer les principes de proximité et de solidarité à la gestion des déchets dangereux ;

Le Plan Régional de prévention et de gestion des déchets Île-de-France est consultable sur le site de la Région Île-de-France : <https://www.iledefrance.fr/PRPGD>

Cette carte à échelle de 1:500 000 est le produit d'un partenariat entre l'ORFIP et l'Institut Paris Région. Les données graphiques proviennent du système d'information géographique régional (SIG) et de l'Institut Paris Région. Les données issues des différents massifs de l'Observatoire des déchets/éco-citoyens ont été géoréférencées.

Édition 2021

Logo de la Région Île-de-France et ORFIP.



617 installations de traitement des déchets franciliens sont situées en Île-de-France et 58 hors Île-de-France en 2018

\* Voir légende pour l'interprétation des pictogrammes

**La Région Île-de-France et l'ADEME apportent des soutiens financiers pour accélérer l'évolution de ces filières.**